



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 1 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **Futuracryl 2000 Liquide**

Code du produit :   ▪ RES03SCH0046 – Futuracryl 2000 liquide 500mL  
                           ▪ RES03SCH0047 - Futuracryl 2000 liquide 1L

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange :** résine thermopolymérisable. Ce produit est destiné exclusivement aux professionnels du secteur dentaire.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabriquant :

**Schütz Dental GmbH**

Dieselstrasse 5-6. D-61191 Rosbach v.d.H (Germany)

Tél. : +49 (0)6003/814-0 / Fax : +49(0)6003/814-900

www.schuetz-dental.de / info@schuetz-dental.de

##### Fournisseur :

**UGIN'Dentaire**

14-19 rue Henri Dunant. 38180 Seyssins (France)

Tél. : 04.76.84.45.45 / Fax : 04.76.84.45.45

www.ugindentaire.fr / info@ugin-dentaire.fr

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Accès aux centres anti-poisons (Serveur ORFILA de l'INRS) : disponible 7j/7 et 24h/24.

Informations limités aux intoxications. **Téléphone : +33 (0) 1.45.42.59.59**

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### 2.1.1. Classification conformément à la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbole de danger / indication de danger	Phrase de risque
F - Facilement inflammable	R11
Xi - irritant	R37/38 R43

Pour le texte complet des Phrases-R, voir section 16.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 2 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### 2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
<b>Symbole de danger/ indication de danger :</b>	 Facilement inflammable  Irritant
<b>Phrase de risque R :</b>	-
<b>Conseils de prudence S :</b>	-
<b>Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :</b>	Contient du Méthacrylate de méthyle

### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers connus si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**Description :** liquide à base d'acide de méthacrylate, contenant un activateur.

Composants	Concentration	Classification Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE
<b>Méthacrylate de méthyle</b> N° CAS : 80-62-6 N° CE : 201-297-1	75 - 100 %	F - Facilement inflammable, R11 Xi - irritant, R37/38-43
<b>2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4-methyl-phenol</b> N° CAS : 2440-22-4 N° CE : 219-470-5	< 2.5 %	Xi- irritant, R43 R53

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 3 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 4 : Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- **En cas d'inhalation** : amener la victime à l'air libre. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **En cas de contact avec la peau** : rincer et laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- **En cas de contact avec les yeux** : laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes, paupières bien écartées. Si les symptômes persistent, consulter un ophtalmologiste.
- **En cas d'ingestion** : ne pas tenter de provoquer des vomissements. Consulter immédiatement un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants de la peau et des muqueuses. Sensibilisation cutanée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particulières nécessaires

- **Traitement** : traiter symptomatiquement.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- **Moyen d'extinction appropriés** : utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin : dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction.
- **Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- **Équipement particulier de protection** : appareil de protection respiratoire autonome isolant et combinaison de protection spéciale.
- **Autres informations** : refroidir les récipients exposés ou ayant été exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée en respectant les prescriptions réglementaires locales.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 4 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation générale des locaux ainsi qu'une aspiration des émissions à leur source.

Tenir à l'écart des sources de chaleur.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter les déversements et la dispersion accidentels : en évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte (absorbant universel, sable, ...).

Aérer les lieux.

Ne pas chasser avec de l'eau ou avec des agents nettoyants aqueux.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition et la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation générale des locaux ainsi qu'une aspiration des émissions à leur source.

- **Mesures générales de protection et d'hygiène** : à manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** : stocker dans un endroit frais, sec, bien ventilé. Conserver le produit dans des récipients soigneusement fermés. Conserver à l'abri de la lumière. Température de stockage recommandé : 10°C - 25°C.
- **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** : tenir à l'abri de toute sources d'ignition ou de chaleur (flammes, étincelles, rayons solaires...). Prendre toute disposition pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Interdire de fumer.
- **Information supplémentaire sur les conditions de stockage** : fermer le récipient immédiatement après utilisation.
- **Précautions pour le stockage en commun** : conserver à l'écart des produits incompatibles : oxydants, bases, acides.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'usage pertinent identifié dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 5 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de control

##### ▪ Valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	Base - Source réglementaire	Type de valeur	Valeur	Remarque
Méthacrylate de méthyle N° CAS : 80-62-6	France - INRS (ED 984)	VME	50 ppm / 205 mg/m <sup>3</sup>	VLRC
		VLCT	100 ppm / 410 mg/m <sup>3</sup>	VLRC

VME : Valeur limite de moyenne d'exposition (8 heures)

VLCT : valeurs limites court terme (15 minutes)

VLRC : Valeur limite réglementaire contraignante

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation générale des locaux ainsi qu'une aspiration des émissions à leur source.

##### 8.2.2. Equipements de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage** : porter des lunettes de protection.
- **Protection des mains** : porter des gants de protection appropriés, résistant aux solvants (par exemple : caoutchouc butyle).
- **Protection de la peau et du corps** : porter de vêtements de protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- **Protection respiratoire** : ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. En cas d'exposition aux gaz/vapeurs/aérosols, porter un appareil de protection respiratoire individuel approprié, par exemple : filtre AX.

##### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 6 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 9 : Propriété physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	liquide ; incolore
Odeur :	genre ester
Seuil olfactif :	donné(e) non disponible
pH :	donné(e) non disponible
Point de fusion /point de congélation :	donné(e) non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	101°C
Point d'éclair :	10°C
Taux d'évaporation :	donné(e) non disponible
Température d'inflammation :	430°C
Limite supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	- limite inférieure : 2,1% Vol. - limite supérieure : 12,5% Vol.
Pression de vapeur :	47 hPa
Densité de vapeur :	donné(e) non disponible
Densité relative :	0,945 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C)
Solubilité :	Non soluble dans l'eau, ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	donné(e) non disponible
Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Température de décomposition :	donné(e) non disponible
Viscosité :	donné(e) non disponible
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif. Toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Propriétés comburantes :	donné(e) non disponible

#### 9.2. Autres informations

Néant.

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Polymérisation exothermique : en présence de puissants réactifs (par ex. : peroxydes), matière désoxydante, et/ou de ions métalliques, la polymérisation avec présence de chaleur est possible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Dans des conditions de stockage à des températures ambiantes normales, le produit est stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 7 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des sources d'ignition ou de chaleur (flammes, étincelles, rayons solaires...).

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants, bases, acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### ▪ Toxicité aiguë

##### - Méthacrylate de méthyle

- DL50 oral (rat, lapin, souris, lapin) : > 5.000 mg/Kg
- DL50 inhalation (rat, souris) : 7093 ppm/4h.

#### ▪ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau et des muqueuses.

#### ▪ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation légère des yeux.

#### ▪ Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

#### ▪ Mutagénicité sur les cellules germinales

Donné(e) non disponible.

#### ▪ Cancérogénicité

Donné(e) non disponible.

#### ▪ Toxicité pour la reproduction

Donné(e) non disponible.

#### ▪ Toxicité spécifique pour certaines organes cibles - exposition unique

Donné(e) non disponible.

#### ▪ Toxicité spécifique pour certaines organes cibles - exposition répétée

##### - Méthacrylate de méthyle

Lors d'expositions chroniques, des sensibilisations cutanées et des asthmes sont observés ainsi que des atteintes neurologiques.

#### ▪ Danger par aspiration

Donné(e) non disponible.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 8 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

- Méthacrylate de méthyle
  - o Toxicité au poisson :
    - LC50 : > 79 mg/l. OECD 203.
    - NOEC : 40 mg/l. ISO 7346.
    - Temps : 96h. EEC 84.
    - Espèces : 449 V, C1. *Oncorhynchus mykiss*.
  - o Toxicité aux micro-organismes :
    - ECO : 100 mg/l
    - Espèces : *Pseudomonas putida*.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

- Méthacrylate de méthyle
  - o Biodégradable : 30,7%
  - o Temps : 28 d
  - o Méthode : OECD 301 C
  - o Evaluation : difficile à décomposer

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donné(e) non disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donné(e) non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donné(e) non disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Néant.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- **Produit / Emballages contaminés**  
Élimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 9 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### 14.1 - 14.4. Numéro ONU ; Nom d'expédition des Nations unies ; Classe(s) de danger pour le transport ; Groupe d'emballage

Transport terrestre ADR/RID	
14.1. Numéro ONU	UN1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1247, METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE STABILISE, en mélange
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3 - Liquides inflammables
14.4. Groupe d'emballage	II
Information supplémentaire :	Code tunnel : D/E
Transport maritime IMDG	
14.1. Numéro ONU	UN1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1247, METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE STABILISE, en mélange
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3 - Liquides inflammables
14.4. Groupe d'emballage	II
Information supplémentaire :	Code fiche de sécurité : F-E, S-D 10°C c.f.
Transport aérien IACO-TU/IATA-DRG	
14.1. Numéro ONU	UN1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1247, METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE STABILISE, en mélange
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3 - Liquides inflammables
14.4. Groupe d'emballage	II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

- Risques pour l'environnement : non.
- Polluant marin : non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres sections.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 10 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

### SECTION 15 : Informations réglementaires

**15.1. Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation national.

**15.2. Evaluation de la sécurité chimique**

A ce jour, nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

### SECTION 16 : Autres informations

▪ **Texte intégral des phrases R mentionnées sous les sections 2 et 3**

- R11 - Facilement inflammable.
- R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R41 - risque des lésions oculaires graves.
- R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

▪ **Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Règlement (CE) N° 1272/2008		
Pictogramme de danger	Classe et catégorie de danger	Mentions de danger
 SGH02	Flam. Liq. 2 (Liquide inflammable, catégorie 2)	H225 : liquide et vapeur très inflammables
 SGH07	Skin Irrit. 2 (Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2)	H315 : provoque une irritation cutanée
	Skin Sens. 1 (Sensibilisation respiratoire/cutanée, catégorie 1)	H317 : peut provoquer une allergie cutanée
	STOT SE 3 (Toxicité spécifique pour certaines organes cibles - exposition unique STOT un, catégorie 3)	H335 : peut irriter les voies respiratoires

▪ **Informations relatives à la révision de la fiche de données de sécurité**

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge :  
 Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

▪ **Principales références bibliographiques et sources de données**

- Fiche toxicologique 62 : Méthacrylate de méthyle. INRS. 2008

▪ **Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE

Page 11 / 11

Révision : 20/03/2015

Version : 1

Nom du produit : **FUTURACRYL 2000 LIQUIDE**

Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.